

Duplicata

RECEPISSE DE DEPOT

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DU MANS

CITE JUDICIAIRE 1 AV P MENDES FRANCE
72014 LE MANS CX 2
Site www.greffes.com/le-mans
EMAIL Gtcsarthe@aol.com
TEL : 0 891 01 11 11

ALCYA CONSEIL
112 RUE GARIBALDI
69006 LYON 06

V/REF :

N/REF : 95 B 186 / 2007-A-2330

Le Greffier du Tribunal de Commerce DU MANS certifie qu'il a reçu le 02/07/2007,

P.V. d'assemblée du 21/06/2007

- CHANGEMENT DE COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES ET SUPPLEANTS

Concernant la société

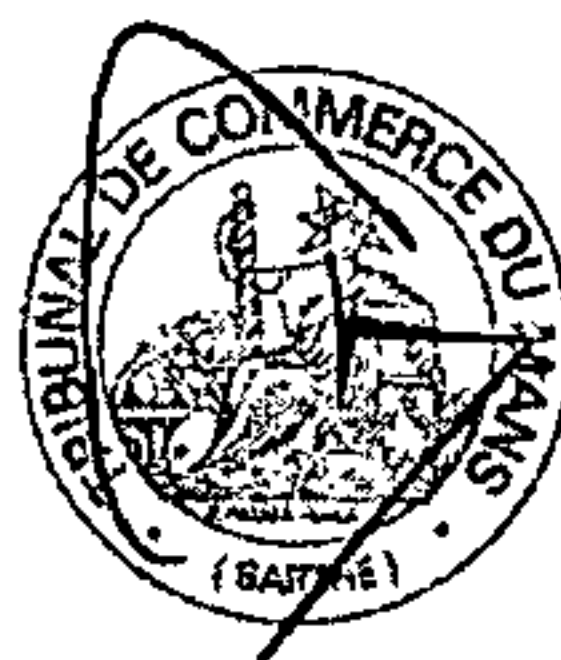
ABRI BLUE
Société par actions simplifiée
ZAC DE LA ROUVELIERE
72700 SPAY

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2007-A-2330 le 02/07/2007

R.C.S. LE MANS 400 916 979 (95 B 186)

Fait à LE MANS le 02/07/2007,

Le Greffier



L'ORIGINAL DÉLIVRÉ PAR LE GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE EST ÉTABLI SUR PAPIER TRAMÉ

ABRI BLUE
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 300.000 €
SIEGE SOCIAL : SPAY (72700), ZAC DE LA ROUVELIERE
400 916 979 RCS LE MANS

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

EN DATE DU 21 JUIN 2007

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006

Le 21 juin 2007 à 16 heures, dans les locaux de la société EVOLEM 2 à LYON (69003), 83/85 Boulevard Vivier Merle, Madame Vanessa ROUSSET, en sa qualité de représentante légale de la société EVOLEM 2, présidente de la société POOL, propriétaire de la totalité des actions composant le capital social de la société ABRI BLUE, a statué sur l'ordre du jour suivant :

-
- Mandats des commissaires aux comptes titulaire et suppléant.
-

L'associé unique a pris les décisions suivantes :

CINQUIEME DECISION

L'associé unique prend acte que les mandats des commissaires aux comptes titulaire et suppléant, la société AUDIT BIZIOU CHAMPION et Monsieur Joseph BIZIOU, prennent fin à l'issue de la présente assemblée, et décide de nommer en remplacement :

- Cabinet ROYET, 25 avenue de la Libération, 42001 SAINT ETIENNE aux fonctions de commissaire aux comptes titulaire,
- Monsieur Pierre BERNARD, 25 avenue de la Libération, 42001 SAINT ETIENNE, aux fonctions de commissaire aux comptes suppléant,

pour une durée de six exercices qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Pour extrait certifié conforme
Monsieur Régis ROUX
Président

